

www.rochetroux.fr

Compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du lundi 5 juillet 2021

Conseillers présents : Christian Boissinot, Guy Lumeau, Cécile Jauzelon, Delphine Dubois, Yoann Bonneaud, Daniel Drapeau, Clotilde Drin, Patrice Blanchard, Laurence Bompas, Emilie Huvelin, Mathieu Huvelin, Michaël Martin, Catherine (Cathy) Paillou, Sébastien Pierron et Charlène Vrignaud.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la dernière séance.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Délégations au Maire

Le Conseil Municipal, lors de la séance du 15 juin 2020, a donné délégation au Maire pour « *prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur à 20 000 € TTC ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.* »

Dans le souci de faciliter la gestion communale, il s'avère que le Conseil Municipal a la possibilité de déléguer directement au Maire un plus grand nombre d'attributions énumérées à l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, dans les conditions prévues à l'article L. 2122-23 pendant toute la durée de son mandat.*

***Plus de détails dans le compte-rendu en ligne sur www.rochetroux.fr**

FINANCES

Direction Générale des Finances Publiques : TIPI / PAYFIP

Afin de faciliter et d'améliorer le recouvrement des titres, la DGFIP propose le dispositif TIPI/PAYFIP permettant le paiement en ligne des titres de recette dans un cadre sécurisé et entièrement automatisé. C'est une solution d'encaissement par carte bancaire, sur Internet, automatisée de bout en bout. Complémentaire des moyens de paiement préexistants, le service est accessible à partir d'un portail et fonctionne comme un site marchand, à partir duquel l'utilisateur peut effectuer ses règlements 24 heures sur 24 et sept jours sur sept.

La commune va proposer ce service.

Compte Financier Unique – Changement de nomenclature comptable – M57 au 1er janvier 2022

Dans le cadre de l'expérimentation du compte financier unique par la commune de Rochetroux sur les exercices 2022 et 2023, la commune est dans l'obligation de changer de nomenclature comptable et d'effectuer le passage de la M14, à l'instruction comptable M57. Ce changement de nomenclature comptable est proposé à compter du 1er janvier 2022.

Changement de nomenclature comptable – Fixation du mode de gestion des amortissements des immobilisations en M57

Actuellement la commune de Rochetroux ne pratique pas les amortissements. Avec le passage à la M57, il est proposé d'amortir les biens acquis à compter de cette date prorata temporis (soit, dès leur mise en service) et selon des durées allant de 1 à 30 ans en fonction de la catégorie de biens*.

***Plus de détails dans le compte-rendu en ligne sur www.rochetroux.fr**

URBANISME ET ASSAINISSEMENT

Les Petits Jardins - Architecte

Le cabinet Morinière, en partenariat avec M. Tanguy Architecte DPLG et M. Heriault d'un bureau d'étude Loi sur l'eau, nous a fait parvenir une proposition d'honoraires d'un total de 28 940€ HT pour le projet de lotissement des Petits Jardins. Elle se décompose comme suit :

1-Mission urbanisme, Topographique et Foncière, Hydraulique (18 590€ HT)

-Permis d'aménager (Tanguy) : 8 350.00 € HT

-Mission topographique et foncière (Morinière) : 8 400.00 € HT

-Etude hydraulique (Heriault) : 1 840.00 € HT

2-Mission de maîtrise d'œuvre VRD et Paysage (Morinière) (10 350€ HT)

-Aménagement paysager : 450.00 € H

-Mission de maîtrise d'œuvre VRD : 9 900.00 € HT

COMMISSION ENVIRONNEMENT – AMENAGEMENT ET VOIRIE

SYDEV : Eclairage public Hameau du Petit Lay

Monsieur le Maire fait part de la convention n° 2021.ECL.0388 relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une opération d'éclairage public au Lotissement du Hameau du Petit Lay.

Les montants de travaux et de participation s'élèvent à 18 405€ HT.

Point voirie

• Suite aux intempéries et fortes pluies de fin juin, des travaux sont nécessaires sur le secteur du Hameau du Petit Lay afin d'éviter de nouvelles inondations. Les travaux initialement prévus sur le secteur de la Fromagerie sont ainsi reportés afin d'utiliser ces crédits pour les travaux urgents.

- Les travaux de sécurisation de la Bertaudrie sont terminés, il reste les marquages résine qui doivent être réalisés avant fin juillet.
- Les travaux Rue du Commerce devraient débuter fin septembre pour une durée de 4 semaines environ (réalisation d'un parking et d'une liaison piétonne)

Point espaces verts et environnement

- Une visite du site de Faymoreau a eu lieu dans le cadre de la réalisation d'un futur sentier historique sur la Mine. Cela a permis d'appréhender au mieux les mécanismes de fonctionnement des mines et les finalités du charbon extrait.
- Les élus hésitent entre l'achat d'un robot tondeuse pour le terrain de football et l'achat d'une nouvelle tondeuse auto-portée. Une visite des communes environnantes utilisatrices de robot a été réalisée et il en ressort des points positifs. L'actuelle tondeuse, commence à montrer quelques signes d'usure et il va falloir penser à son remplacement. Aucune solution n'étant pleinement satisfaisante, la réflexion perdure.
- Végétalisation des cours d'école : le CPIE ayant été retenu par l'ARS pour suivre ce projet, l'organisme souhaite l'expérimenter sur la commune de Rochetretjeux. Les élus sont favorables à la plantation d'arbres dans la cour de l'école publique. Pour l'école privée, le CPIE se met en contact avec l'OGEC.

COMMISSION ACTIONS SOCIALES – FAMILLE – SUIVI REGLEMENTAIRE

Demande de subvention « Plan de relance –Continuité pédagogique »

Le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports s'inscrit dans le cadre du Plan de Relance annoncé par le gouvernement. Il vise à soutenir la généralisation du numérique éducatif pour l'ensemble des écoles élémentaires et primaires publiques qui n'ont pas atteint le socle numérique de base.

L'aide de l'état se décline en deux parts :

- Volet équipement : subvention de 70% de la dépense engagée (pour une dépense comprise entre 3 500€ et 200 000€),
- Volet ressources numériques : subvention de 50% sur la base d'un montant maximum de 20€ par élève pour deux années scolaires.

Après simulation, la commune de Rochetretjeux peut prétendre au versement d'une subvention de 5 150€ (4 900€ pour la part équipement et 250€ pour la part ressources).

Les équipements en commande pourraient être livrés avant la rentrée. Il restera à la charge de la commune l'installation du tableau blanc.

Ecole publique - Compte-rendu du conseil d'école

- Les effectifs se maintiennent. Les enseignantes souhaitent continuer à enseigner sur la commune de Rochetretjeux. Les activités et sorties ont été réduites du fait de la situation sanitaire.
- Une demande a été faite pour créer un peu d'ombre dans la cour et protéger la verrière des rayons du soleil afin de garder un peu de fraîcheur dans les classes. Les élus se renseignent sur ce qu'il est possible de faire (peinture anti-UV, film protecteur, rideaux...)
- Il serait souhaitable d'acheter des rideaux pour la classe qui va être équipée du vidéoprojecteur afin d'obscurcir la salle.
- Une petite fête d'école en interne a eu lieu le vendredi 2 juillet au stade. Les jeux et activités proposés ont été appréciés des élèves.

Centre médico-scolaire

La Ville de Chantonnay accueille sur son territoire le Centre Médico-Scolaire et en supporte la charge financière. Aussi, elle sollicite de la commune de Rochetretjeux, une participation financière de 59€ pour l'année 2018/2019, soit 0.50€ par élève répartis comme suit :

- 37.50 € pour l'école privée (75 élèves),
- 21.50 € pour l'école publique (43 élèves).

COMMISSION COMMUNICATION – CULTURE – ASSOCIATIONS

Tourisme

La communauté de communes a élaboré un guide des activités qui commence à être distribué dans les boîtes aux lettres. De nouvelles activités sont proposées, sur réservation, au sentier d'Amanéa et à la base de loisirs de Touchegray.

COMMISSION BATIMENTS – AUTORISATIONS URBANISME – SPORTS

Quartier de la Géliinière – planning travaux

La réunion de lancement a eu lieu le 7 juillet 2021.

Le planning prévisionnel retenu est le suivant :

- Semaines 29-30 : démarrage des travaux
- Semaine 44 : Fin des travaux

Nettoyage vitrerie

Une intervention, fin août, de nettoyage des vitres est à prévoir pour les bâtiments suivants : Foyer Rural (restaurant scolaire et salles), Ecole Publique, Mairie, Centre périscolaire, Bibliorue, Bibliothèque et Salle du théâtre. Les élus valident le devis de la société AUBRET pour un montant total de 1 536€ TTC.

Prochaine réunion de Conseil municipal le lundi 06 septembre 2021 à 20h

Infos communales



Nous vous rappelons que la **Commission communication** peut relayer les informations de vos associations. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos articles, flyers ou autres. Nous pouvons communiquer sur la page Facebook de Rochetretjeux, le site internet ou nos bulletins mensuels et annuels.

Pensez à nous informer en amont. Par exemple si vous souhaitez faire paraître dans le Rochetretjeux Infos, informez-nous durant la semaine qui précède la réunion mensuelle du conseil municipal.

Animations de l'été

Les animations organisées par l'Office de tourisme :



- Les Mardi balade, départ à 20h.
- Les balades contées
- Les apéro-concerts
- Les visites de fermes le mercredi
- La visite guidée de Puybelliard
- La soirée Astronomie

Animations sur inscription à l'Office de Tourisme du Pays de Chantonnay au 02 44 40 20 06
Tous les détails sur www.rochetrejoux.fr

Les animations organisées par la Communauté de communes du pays de Chantonnay autour des trois lacs :

BASE DE LOISIRS DE TOUCHEGRAY – CHANTONNAY

Profitez de nombreuses activités tous les jours, du 26 juin au 5 septembre : baignade, activités nautiques, chasse au trésor, ciné plein air...

Nouveautés 2021

-Le trésor du lac : tous les jours de 11h à 19h : À bord d'une embarcation, recherchez le trésor du lac grâce aux indices dissimulés tout au long du parcours.

- Corde Game : les vendredis 23 juillet et 6 août de 11h à 18h : Entre parcours avec obstacles et escape game ! Liés les uns aux autres par un système d'attache, par équipe de 2 à 4 personnes, vous devez réaliser une série d'épreuves dans un temps donné, le long d'un parcours matérialisé par une corde.

-Grimpe d'arbres : les lundis 26 juillet et 2 août de 9h à 17h : Apprenez à grimper et à progresser dans un arbre à l'aide des branches et d'une corde à soie. Osez-vous grimper les yeux bandés ou les pieds nus ?

-Promenades en calèche : tous les dimanches de 15h à 19h : Avec Les Calèches du Haut Bocage, laissez-vous porter au rythme du cheval pour une balade au bord du lac.



SENTIER D'AMANÉA – LAC DE LA VOURAIE

Une immersion en pleine nature qui enchante petits et grands : 21 étapes artistiques à vivre avec des expériences sonores sur des œuvres en pierre et en bois.

Nouveautés 2021 : animations estivales sur le sentier :

-Les Jeudis Zen d'Amanéa – du 15 juillet au 19 août de 18h à 20h : Offrez-vous un moment de détente, de lâcher prise et de reconnexion à la nature et avec vous-même, dans un lieu ressourçant : éveil des sens et yoga, bain de forêt et atelier sophro-nature,

-Soirée conte, musique et nature : 21 juillet à 18h,

-Balade en lectures : mercredi 28 juillet à 18h,

-RandOlyric : mercredi 4 août à 18h.

ZONE DE LOISIRS DE LA MORLIÈRE – SIGOURNAIS

Labellisée « Tourisme et Handicap », la zone de loisirs de la Morlière a été aménagée pour permettre aux personnes à mobilité réduite de profiter du site et de se balader le long du lac de Rochereau. On y trouve également des jeux pour enfants, un parcours de santé, des tables de pique-nique et un sentier de randonnée.

Balade à poney ou à baby-poney, du 9 juillet au 20 août : ouvert les vendredis de 14h à 19h, sur réservation. En dehors de ces journées, sur réservation pour les groupes. Tarif : 12 € la séance.

Tél : 02 51 00 32 73 ou 06 09 34 54 97 - latuilerie.efe@wanadoo.fr



Informations et réservations au 06 30 18 88 00 ou auprès de l'Office de Tourisme au 02 44 40 20 06



Partir en Livre

Le réseau des bibliothèques du Pays de Chantonnay participe à la manifestation nationale « Partir en livre ». Du 1er au 28 juillet, retrouvez vos bibliothèques hors les murs en profitant des actions et animations proposées par les équipes.

Sentier d'Amanéa (lac de la Vouraie) - Mercredi 28 juillet à 18h : profitez d'une balade en lectures le long du Sentier d'Amanéa, en compagnie des comédiens de la compagnie du Théâtre du Reflet.

Infos : <https://bibliotheques.cc-paysdechantonnay.fr>

Programme des animations dans les bibliothèques à retrouver sur le site internet de Rochetrejoux.



Actions en faveur des jeunes investis dans les associations

Bourses « Jeunes bénévoles vendéens »



La bourse jeunes bénévoles vendéens est proposée par le département de la Vendée dans le cadre du plan Vendée Double Cœur afin d'encourager, valoriser et montrer en exemple les jeunes qui s'impliquent au service des autres. Pour être éligible il faut avoir entre **16 et 25 ans**, être domicilié ou rattaché fiscalement à la Vendée, être impliqué dans une association vendéenne et suivre des études supérieures ou participer à une formation au permis de conduire B.

Renseignements : vendeedoublecoeur@vendee.fr

02 28 85 81 44

Passé à l'action



Passé à l'action, c'est l'appel à projets pour les jeunes de **11-25 ans** du Pays de Chantonnay, lancé par la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, la MSA Loire-Atlantique Vendée et la CAF de la Vendée.

Cet appel à projets vise à encourager les initiatives des jeunes, leur permettre de s'engager, de valoriser et dynamiser le territoire, de s'impliquer en mettant en œuvre des projets collectifs dans des domaines très divers.

Renseignements :

www.cc-paysdechantonnay.fr/lappel-a-projets-jeunesse-11-25-ans/

02 51 94 40 23



Bibliothèque

Horaires d'été jusqu'au 29 Août :

Mardi de 17h30 à 19h

Samedi de 10h à 12h

Agence postale

Elle sera fermée les samedis 24 et 31 juillet et samedi 7 août.

Pas de changement les autres jours.

Mairie

Elle sera ouverte de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h45 du 28 juillet au 6 août et du 16 août au 28 août.

Elle sera ouverte uniquement de 14h à 16h45 la semaine du 9 au 14 août.

Mardi 20 juillet

Mardi balade, Saint Martin des Noyers

Mercredi 21 juillet

Visite de ferme, GAEC Ursule, Chantonnay

Jeudi 22 juillet

Apéro concert, domaine de la Prée, Puybelliard

Mardi 27 juillet

Mardi balade, Sainte Cécile

Mercredi 28 juillet

Visite du Domaine de la Barbinière, Saint Philbert du Pont Charrault

Jeudi 29 juillet

Visite guidée de Puybelliard

Mardi 3 août

Mardi balade, Saint Germain de Prinçay

Mercredi 4 août

Visite de la ferme Spiruline Atoufred, Chantonnay

Jeudi 5 août Soirée astronomie,

Domaine de la Corbe.

Mardi 10 août

Mardi balade, Saint Prouant

Jeudi 12 août

Balade contée, La Morlière

Mardi 17 août

Mardi balade, Sigournais

Mercredi 18 août

Visite de la Chèvrerie, Sainte Cécile

Jeudi 19 août

Balade contée, Trizay (Saint Vincent Puymaufrais)

Dimanche 22 août

Fête du Foot, stade de Rochetjoux

Agenda des animations

DE LA BASE DE LOISIRS DE TOUCHEGRAY

	JUIN	AOÛT
Location de canoë-kayak, stand-up paddle et pédalo 11h - 19h Activité payante	S 26 D 27 L 28 M 29 M 30	D 1 L 2 M 3 M 4 J 5 V 6 S 7
Baignade surveillée Chasse au Trésor 12h - 19h Gratuit	J 1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 V 30 S 31	D 8 M 9 M 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 M 16 M 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 24 M 25 J 26 V 27 S 28 D 29 L 30 M 31
Aquapark 12h - 19h Activité payante		
Grimpe d'arbres 9h - 17h Activité payante		
Partir en livre 10h30 - 18h Gratuit		
Corde game 11h - 18h Activité payante		
Balades crépusculaires en canoë-kayak 20h-22h ou 20h30-22h30 Activité payante		
Animation nature 10h - 12h Activité payante		
Animation pêche 15h - 18h Activité payante		
Cinéma plein air 19h - 23h Activité payante		
Balades en calèche 15h-19h Activité payante		

Informations et réservations

ou 06 30 18 88 00 ou auprès de l'Office de Tourisme au 02 44 40 20 06

Réservation en ligne : www.tourisme-paysdechantonnay.fr

LES ANIMATIONS SERONT PROPOSÉES DANS LE RESPECT DES RÈGLES SANITAIRES EN VIGUEUR.

Vente de glaces, snacking et boissons, tous les jours de 11h à 19h



Le conseil environnement du mois.

Les longues heures que l'on aime passer au jardin ne doivent pas faire oublier qu'un certain nombre de travaux de jardinage sont indispensables pour continuer à profiter pleinement de ces petits plaisirs.

Arrosage, binage, taille, récolte, nettoyage ou encore désherbage sont autant de petites tâches régulières qui feront de votre jardin le plus bel endroit de votre maison.

Mais profitez de votre été tout de même ! Belles vacances à tous !